

Ornex

► *infos*

Dossier

ENVIRONNEMENT : L'AFFAIRE DE TOUS

p.7

2. ÉDITO
3. AU FIL DES CONSEILS
4. ÇA S'EST PASSÉ À ORNEX
6. LE POINT SUR LES TRAVAUX
11. POINTS DE VUE
12. VIE CITOYENNE
13. VIE COMMUNALE
14. INTERCOMMUNALITÉ
15. INFOS PRATIQUES ET ÉTAT CIVIL
16. À VOS AGENDAS !



Édito

Madame, Monsieur, Chers Ornésiens,

En adoptant à l'unanimité lors de sa séance du mois de mai dernier une charte communale pour l'environnement, le conseil municipal permet à Ornex d'être la première commune du Pays de Gex à souscrire au *vade-mecum* proposé il y a plus de dix ans par l'Association des maires de France (AMF).

Il aura fallu près de trois années de travail et une concertation exemplaire avec les associations environnementales et l'ensemble des services municipaux pour que ce texte permette d'inscrire dans la durée le combat qui doit être le nôtre contre la dégradation sans précédent de notre cadre de vie.

Promouvoir la sobriété énergétique, lutter contre les changements climatiques, protéger la biodiversité, conjuguer environnement et santé, préserver les

ressources, diversifier l'offre de mobilité, tels sont en quelques mots les objectifs d'un texte dont la municipalité n'a pas attendu l'adoption pour engager des actions concrètes.

L'aménagement des jardins communaux Sur Vessy, de Pré Rugue au sein du corridor écologique, de la piste cyclable rue de Moëns, l'implantation prochaine d'une ressourcerie attestent d'ores et déjà d'une volonté politique forte qui ne demande qu'à être poursuivie. Du gaspillage alimentaire à la collecte des déchets, de la plantation d'arbres adaptés à la fin de l'utilisation des pesticides, de la lutte contre les dépôts sauvages à l'endiguement de la pollution lumineuse, les actions concrètes devant être mises en place ne manquent pas.

Elles sont, n'en doutons pas, notre affaire à tous.

LE MAIRE JEAN-FRANÇOIS OBEZ

Dear Ornesiens,

By unanimously adopting a communal charter for the environment at the May Conseil Municipal meeting, the municipal team has helped Ornex to be the first commune in the Pays de Gex to implement the initiative proposed more than ten years ago by the Association of Mayors of France (AMF).

It took nearly three years of work and an exemplary dialogue with environmental associations and all municipal services to ensure that this text allows for the long-term fight against the unprecedented deterioration of our quality of life.

Promoting sensible energy consumption, fighting against climate change, protecting biodiversity, combining environment and health issues, preserving resources and diversifying the transport offer are just

some of the objectives of a text that the municipality will adopt, but the municipal team didn't wait for this to take positive action.

The development of the communal gardens "Sur Vessy", in "Pré Rugue" within the ecological corridor, the bike path along rue de Moëns, the forthcoming establishment of a recycling center already attest to a strong political will to work on these issues.

There are plenty of actions to be put in place: from food waste to waste collection, from the planting of trees, to the end of the use of pesticides, from the fight against fly-tipping, to the containment of light pollution. These actions are, no doubt, everyone's business.

Mark Toomey

► La composition du Conseil Municipal évolue

Trois membres du conseil municipal ont récemment présenté leur démission du conseil Municipal à Monsieur le Maire, qui les a acceptées.

Un conseiller de la majorité est démissionnaire, il s'agit de Renaud Jaillet. Il est remplacé par Viviane Arbez. De même, deux conseillers de la minorité municipale

ont fait le même choix : Bruno Leray et Jacques Mercier, ancien maire de la commune. Ils sont remplacés respectivement par Magali Grenier, et Jean Camugli.

► Un projet éducatif retravaillé pour accompagner nos enfants dans les services d'accueil périscolaires et de loisirs.

Lors de sa séance du conseil municipal du 14 mai 2018, le Conseil Municipal a adopté un nouveau projet éducatif, bientôt traduit dans les animations qui seront proposées aux enfants pendant les temps périscolaires et de loisirs. En renouvelant ses intentions éducatives, la municipalité souhaite s'adapter à l'évolution de notre territoire et aux besoins du public accueilli.

Ce projet éducatif s'articule autour de 4 axes :

- la communication, la rencontre, le partage et l'entraide
- le développement de la personnalité de l'enfant, son épanouissement et son bien-être
- la vie en groupe, avec ses droits et ses devoirs
- la découverte de l'environnement et son cadre de vie.

Il s'agit pour les animateurs de mettre notamment l'accent sur la nécessité pour les enfants d'apprendre à connaître leur commune, leur environnement, ou encore à s'alimenter sainement.

D'une manière générale, il est question de favoriser l'apprentissage de la vie en société, en valorisant par exemple le rôle de l'adulte à travers l'animateur référent.

Dans le respect des 4 axes susvisés, les animations s'appliquent à tous les temps d'accueil des enfants, c'est-à-dire pendant les animations développées les matins, midis et soirs, les mercredis, et pendant les vacances scolaires.



► Une soirée inédite avec le théâtre de carouge



Le samedi 9 juin, la commune a eu la joie de proposer aux Ornésiens une représentation du théâtre de Carouge dans la cour de l'école des Bois. Les comédiens ont joué consécutivement deux pièces mises en scène par Jean Liermier, *Feu la mère de Madame* de Georges Feydeau et *Les Boulingrin* de Georges Courteline, devant un gradin complet et enthousiaste. Les rires ont fusé, la précision de jeu des professionnels a été très appréciée et le final de la seconde pièce en a surpris plus d'un. Les spectateurs, ravis, ont pu se restaurer auprès de la buvette et petite restauration tenue par l'association Dance Time en cette belle soirée estivale.

► Représentation théâtrale : « Espèces menacées »

Plus de 150 personnes se sont réunies le samedi 5 mai pour une soirée théâtre placée sous le signe de la bonne humeur. De nombreux fous rires ont éclaté dans la salle pour saluer la prestation des acteurs amateurs de la troupe « Tous en scène ». La buvette et la petite restauration étaient assurées par l'association Ornex Forme. Rendez-vous est pris pour 2019.



► Festival Tôt ou T'Arts

Le Festival des Arts de la Rue du Pays de Gex a posé ses valises à Ornex le mardi 12 juin pour deux spectacles de jonglage burlesque et de théâtre de rue. L'apéro rock *Don't kill the cow* a dû malheureusement être écourté en raison de la pluie diluvienne mais près de 200 participants, bien abrités dans la salle René-Lavergne, ont apprécié en famille les représentations des artistes.

La municipalité remercie le Centre socioculturel Les Libellules qui a organisé la 17^e édition du festival, ainsi que le Judo Club d'Ornex qui a bravé les éléments pour servir les boissons et la petite restauration.

► 3^e édition de la course Courir Sans Borne

La course Courir Sans Borne a connu un vif succès pour sa troisième édition qui s'est déroulée le dimanche 27 mai 2018. Sous un grand soleil, plus de 200 coureurs se sont élancés pour le 10 km. Les meilleurs ont avalé le parcours entre Ornex et Collex-Bossy en seulement 34 minutes.

L'association organisatrice Ornex and Co'z proposait également une marche nordique de 10 km, ainsi qu'un parcours de 5 km accessible aux familles après l'échauffement « zumba » très apprécié. Les 480 participants, toutes courses confondues, ont ainsi soutenu cette année l'ONG Sages-femmes Sans Frontières (SFSF) ; 6 500 euros seront ainsi reversés à l'association. Rendez-vous le dimanche 26 mai 2019.



► Le cross pour tous les enfants d'Ornex

Cette année, le samedi 2 juin, pour la première fois, l'école des Bois et l'école de Villard se sont rassemblées pour le cross des enfants, initialement organisé les années précédentes par l'école des Bois. L'évènement a rassemblé les familles ornésiennes venues encourager les petits coureurs et profiter de la buvette tenue par le Sou de l'école des Bois. Chaque courageux participant est reparti avec une médaille et des souvenirs de ce joyeux après-midi.

► Un départ sur les chapeaux de roues

Le dimanche 3 juin, le rassemblement autos-motos anciennes de Ferney-Voltaire débutait son parcours motorisé par un café d'accueil à Ornex, salle René Lavergne. Une centaine de participants se sont restaurés avant de partir en balade mécanique. Cette journée conviviale s'est poursuivie à Ferney-Voltaire par une exposition de véhicules, des animations et des concerts.



► *Voies cyclables: Ornex et Prévessin-Moëns bientôt réunies*

Les communes de Prévessin-Moëns et d'Ornex se sont engagées dans le projet commun de développer les liaisons douces sécurisées entre les deux territoires.

Déjà en 2012, la promenade des Tattes, représentant en tout 4 km de cheminement doux hors circulation routière, avait été réalisée de manière conjointe. Cet été 2018, les cheminements cyclables déjà présents route de Moëns à Ornex et route de Moëns à Prévessin seront reliés par deux pistes cyclables dans le sens Ornex-Moëns et Moëns-Ornex.

Dans les prochains mois, le projet de réalisation d'une piste cyclable entre Brétigny et Villard-

Tacon sera affiné afin de permettre une liaison complète en mode doux entre les deux communes.



► *Requalification du centre-bourg: report en 2019*

Les travaux d'aménagement de la place de l'église, de la rue des Hautains de la Crotte, et de la rue de Champ-Colomb, qui devaient initialement débuter en juin 2018, ont été reportés. L'appel d'offres lancé au mois de mars par la commune a été en effet déclaré infructueux en raison du coût trop élevé des propositions (35 % de plus par rapport au budget prévisionnel). La municipalité a donc fait le choix de modifier le calendrier de réalisation des travaux afin de permettre aux entreprises de faire de meilleures offres. Le début des travaux est reporté à février/mars 2019, en fonction des conditions météorologiques, pour une durée prévisionnelle de cinq mois.

Les plans d'aménagement restent conformes au projet présenté en réunion publique le 16 mars 2018 et sont disponibles en mairie, sur demande.



Environnement : l'affaire de tous

En adoptant à l'unanimité une Charte pour l'environnement inspirée de celle proposée par l'Association des maires de France (AMF), le conseil municipal d'Ornex a souhaité doter la commune d'un document cadre destiné à encourager les mesures concrètes et réalistes pour la préservation de notre cadre de vie. Une première dans le Pays de Gex.

Quand la collectivité assume son rôle

Parmi les compétences multiples dévolues aux collectivités territoriales et leurs groupements, bon nombre ont des répercussions importantes sur l'environnement. Si la Communauté de communes du Pays de Gex a en charge l'alimentation en eau potable, l'assainissement des eaux usées, la protection des rivières, la gestion de la réserve naturelle de la Haute Chaîne du Jura, l'élaboration des documents d'urbanisme, l'organisation des modes de déplacement alternatifs (vélo-route, transports en commun), **la responsabilité de la commune en matière d'environnement n'est pas mince**. C'est à elle qu'incombe le respect de la législation en la matière (pollutions, dépôts sauvages), l'application réglementaire des prescriptions du Plan local d'urbanisme (haies classées, périmètres de protection des cours d'eau). Et également, si elle le souhaite, l'aménagement de pistes piétons-cycles, le recours aux énergies renouvelables pour le chauffage et l'éclairage des édifices publics, la mise en œuvre de mesures concrètes en faveur de la biodiversité, la lutte contre la pollution lumineuse ou encore l'inclusion de clauses environnementales dans les marchés publics.

OBJECTIFS ET MISE EN ŒUVRE DE LA CHARTE POUR L'ENVIRONNEMENT

Librement inspirée du document proposé par l'AMF en 2007, la charte communale pour l'environnement en réoriente les priorités, en privilégiant la promotion de la sobriété énergétique et la lutte contre les changements climatiques, la protection de la biodiversité, la conjugaison de l'environnement et de la santé, la préservation des ressources naturelles et la diversification de l'offre de mobilité. Élaborée au sein de la commission communale d'Aménagement du territoire, elle est déclinée en fiches actions préparées et mises en œuvre par l'ensemble des services municipaux.

Des bilans d'étapes réguliers sont prévus afin de faire de la transition écologique de la commune une réalité bien tangible.

Retrouvez le texte complet de la Charte pour l'environnement de la commune d'Ornex sur www.ornex.fr.



1. Lutter contre le changement climatique

Pour lutter contre le changement climatique, il convient de favoriser l'efficacité énergétique à confort équivalent, en recourant, si possible, aux énergies renouvelables et décarbonnées. Pour ce faire, la charte communale prévoit de généraliser l'emploi des technologies à basse consommation d'énergie, de privilégier la notion de confort lumineux et non d'intensité lumineuse, de développer les actions de diagnostics thermiques et d'inclure des clauses environnementales dans les marchés publics. Une réflexion est par ailleurs en cours en lien avec la Communauté de communes, en charge du PLUiH, pour généraliser dans les constructions neuves le recours aux énergies renouvelables (recharge voitures électriques, panneaux solaires, etc.).

EN PRATIQUE

- Depuis le début du mandat, **trente-deux candélabres d'éclairage** ont été remplacés par des lampes plus économes en énergie. Pour mémoire, le coût de l'éclairage public s'élève aujourd'hui à 50 000 € par an. Des extinctions sectorielles partielles et/ou temporaires sont à l'étude.
- Projet de longue haleine, la commune cherche à éradiquer les passoires thermiques **en mettant aux normes l'isolation des édifices anciens** de la commune (école des Bois, mairie).

2. Protéger la biodiversité

D'une richesse faunistique et floristique exceptionnelle, le Pays de Gex est menacé par l'urbanisation et le réchauffement du climat. La Charte pour l'environnement fixe les conditions d'un développement durable.

EN PRATIQUE

- Concernée par **les contrats de corridor du Grand Genève**, notre commune est traversée d'est en ouest par un corridor écologique d'importance régionale, interdisant de facto toute urbanisation future du secteur.
- Aménagé au sein du corridor, en face du motel, le long de la voie des Tattes, **le projet de Pré Rugue** (mares temporaires, verger conservatoire, bocage) doit favoriser le maintien de dizaine d'espèces animales et de variétés végétales.



- Confiée à une association locale, l'entretien de **la vigne communale** sise à côté de l'église paroissiale exclut le recours aux intrants et aux pesticides.

3. Conjuguer environnement et santé

Parent pauvre des politiques publiques, la corrélation entre dégradation de l'environnement et atteinte à la santé est prise en compte par la Charte pour l'environnement. Une attention particulière est accordée à notre jeunesse.

EN PRATIQUE

- Pour la plupart ouverts au public, les bâtiments communaux sont désormais entretenus à l'aide de **produits écologiques et/ou éco-labellisés** (produits d'entretien, peintures sans solvant).
- Idem pour **les espaces verts**, l'utilisation d'herbicide et de pesticide est désormais proscrite.
- Fournis par **la cuisine centrale** gérée par le Syndicat intercommunal à vocation multiple de l'Est gessien (SIVOM), les repas ont de plus en plus recours à l'utilisation de produits issus de l'agriculture biologique et de filières de production courtes. Une action sera prochainement menée pour limiter les déchets alimentaires.



© Fotolia

4. Préserver les ressources naturelles

Apparu dans les années 60 avec la société de consommation, le gaspillage des ressources naturelles n'est plus de mise. Dans le Pays de Gex, c'est l'alimentation en eau qui rencontre aujourd'hui le plus de difficultés.

EN PRATIQUE

- **Pour limiter la consommation en eau**, les espaces verts communaux sont conçus et aménagés avec des espèces végétales adaptées aux conditions locales. La charte pour l'environnement prévoit le recours généralisé par les services municipaux de l'eau de récupération.
- **Pour limiter les déplacements**, la municipalité a donné son accord de principe à l'installation d'une ressourcerie et d'une déchetterie dans la zone artisanale de la Maladière.
- La prise en compte dans les marchés publics d'une clause environnementale doit permettre notamment **l'utilisation de bois issus de forêts gérées durablement et localement**.
- Depuis le début de l'année, le papier utilisé pour l'impression du bulletin municipal *Ornex Infos* et des prospectus des événements est un papier recyclé.

5. Diversifier l'offre de mobilité

La transformation du territoire gessien en secteur périurbain doit s'accompagner de transitions importantes en termes de mobilité.

EN PRATIQUE

- Plus de 20 000 véhicules traversent notre commune quotidiennement. Aménagé par le Département, **le Bus à haut niveau de service (BHNS)** doit permettre l'utilisation accrue des transports en commun.
- Mené sous l'égide de la Communauté de communes, **le projet de vélo-route** reliera à terme Gex à la Cité internationale scolaire de Ferney-Voltaire. En complément, la commune a entrepris **l'aménagement de pistes cyclables** (rue de Moëns, rue de Bézoud, rue de Brétigny, avenue de Vessy).



6. Sensibiliser la population par des actions de communication

Partie intégrante de la Charte pour l'environnement, la sensibilisation de la population doit permettre d'accompagner la nécessaire prise de conscience des enjeux locaux liés à la préservation de notre cadre de vie.

EN PRATIQUE

- **Des panneaux pédagogiques** seront installés dans le secteur de Pré Rugue. En lien avec les écoles de la commune, le centre de loisirs et les animateurs en charge des activités périscolaires, les enfants seront régulièrement sensibilisés à la préservation des espèces locales.
- Véritable fléau pour notre commune, les dépôts sauvages d'encombrants mais aussi d'objets du quotidien (mégots, canettes, emballages...) constituent une atteinte préjudiciable à l'environnement. Depuis plus de quinze ans, **une matinée verte** est organisée pour nettoyer le territoire communal. Depuis l'an dernier, cette initiative s'accompagne d'une gratifera (foire gratuite).
- **Des campagnes d'information** seront régulièrement menées dans les supports de communication municipaux pour encourager les initiatives individuelles. ▀



► La culture en otage

Sans préavis, la municipalité de Ferney-Voltaire vient d'acter un tarif unique, supérieur de près de 30 % à ceux de l'an dernier, pour les élèves non ferneysiens inscrits au Conservatoire municipal de musique, de danse et d'art dramatique.

Imposée ex abrupto avec une date butoir fixée au 29 mai dernier, cette augmentation, qui porte les frais de scolarité pour les élèves domiciliés en dehors de Ferney-Voltaire à un niveau équivalent à ceux pratiqués par le Conservatoire de Genève, n'a pas permis à notre collectivité d'apporter une réponse appropriée. Alors qu'elle s'était prononcée l'an dernier en faveur d'une convention bilatérale permettant, moyennant subvention, une tarification préférentielle pour les habitants de notre commune, la nouvelle proposition nous demandait simplement d'augmenter notre subvention de plus de 60 %. Cette décision unilatérale est d'autant plus regrettable

qu'elle exclut les principales communes partenaires du Conservatoire de Ferney-Voltaire du choix du projet d'établissement, en particulier de ses orientations budgétaires. Or – faut-il rappeler ? – le budget de cet établissement communal a été multiplié par deux en dix ans et fait supporter l'essentiel du déficit, non pas au contribuable ferneysien, mais aux élèves et leurs parents domiciliés dans le Pays de Gex et en Suisse voisine.

Réfractaire à toute politique culturelle élitiste, la municipalité d'Ornex, en concertation avec celle de Prévessin-Moëns, réfléchit en ce moment même au sein de son Centre communal d'action sociale (CCAS) à la mise en place d'un accompagnement financier adapté permettant l'accès du plus grand nombre aux pratiques culturelles. Ces nouveaux dispositifs d'aide seront applicables dès la rentrée.

Les élus de la liste « Ornex demain »

► Jacques et Bruno : un grand merci

Ce n'est pas toujours facile d'apprendre que deux personnes que l'on respecte énormément ont démissionné du conseil municipal pour poursuivre d'autres aventures personnelles, surtout quand il s'agit de l'ancien Maire et de son adjoint à l'Urbanisme. C'est l'occasion de revenir sur un moment de vie, le mandat précédent, où nous avons été en charge d'accompagner Ornex dans sa transition depuis un gros bourg vers une petite ville. Il est difficile de résumer cette période en quelques mots. C'est un moment d'une extrême intensité qui dure six ans. La volonté sans faille de Jacques et l'analyse fine et pleine d'équilibre de Bruno nous ont permis de réaliser des projets majeurs comme le PLU et la nouvelle école. Mais s'il fallait retenir un projet emblématique parmi nos réalisations, ce serait la voie verte des Tâtes. Ce projet, porté à bout de bras par Jacques, réalisé avec l'ensemble de son exécutif et avec la commune de Prévessin-Moëns avait pour objectif de créer un espace de vie repoussant le tout automobile. Pour la première fois dans le Pays de Gex, une route était fermée à la circulation et réservée aux mobilités douces. Un espace ludique (le terrain BMX) était créé afin que tous jeunes et moins jeunes puissent

trouver un lieu de loisirs et d'échanges. Ce qui est naturel aujourd'hui, nous semblait inimaginable il y a dix ans. Grâce à leur investissement personnel et celui de toute l'équipe qu'ils avaient à leur côté, Ornex s'est transformée et c'est aujourd'hui une ville qui s'affirme autour de centralités avec de vrais espaces de vie. Cette action, motivée par un sens de l'intérêt général, a été par moment mal comprise. La taxe d'aménagement majorée sur le haut de la commune ou le choix de favoriser l'accès piéton à l'école de Villard ont été des facteurs de notre échec lors des dernières élections. Pourtant, aujourd'hui il est redevenu naturel qu'un enfant aille à pied à l'école et la commune peut continuer d'investir car les nouvelles constructions ont fortement participé à son financement. Jacques et Bruno, vous manquerez à tous les membres de la liste OUI siégeant ou non au conseil. Au nom de tous ceux qui nous ont soutenu depuis dix ans, nous vous disons Merci et nous vous souhaitons tous nos vœux de réussite pour la suite.

Les élus de la liste « Oui ».

► La police municipale se modernise

Depuis le 1^{er} septembre 2017, la verbalisation par voie électronique est opérationnelle à Ornex. Le Procès-verbal électronique (PVE) remplace le PV manuscrit (timbre-amende) pour les infractions relatives à la circulation routière comme le stationnement, le refus de priorité, la circulation en sens interdit, l'excès de vitesse, etc. Le contrevenant reçoit, directement à son domicile, un avis de contravention.

La police municipale d'Ornex invite les citoyens à faire preuve de vigilance et de civisme lorsqu'ils stationnent sur l'ensemble de la commune et particulièrement aux abords des écoles.



Les stationnements sur les places réservées aux personnes handicapées, sur les trottoirs et les passages piétons sont interdits et passibles d'amendes.

► Monalisa: remerciements aux bénévoles

La municipalité tient à remercier les bénévoles qui œuvrent sur la commune pour proposer des activités aux aînés et aux enfants. **Elle félicite et encourage également la dizaine de volontaires qui se sont récemment engagés dans les équipes citoyennes Monalisa.** Ces citoyens s'inscrivent dans une démarche solidaire de lutte contre l'isolement des personnes âgées et la commune invite ceux qui le souhaitent à les rejoindre.

Un grand merci à :

- **Aude Herring**
- **Guy Fromont**
- **Jean-Marc Paliniewicz**
- **Laetitia Douilliez**
- **Patricia Fedi**
- **Bruno Pallotta**
- **Claudia Ulluc**
- **Machael Gentle**

- **Damien Enguehard**, bénévole qui encadre l'aide aux devoirs dans les deux écoles d'Ornex (deux fois par semaine, soit 1h dans chaque école).
- **Bert Koningsveld**, bénévole qui s'occupe de l'atelier informatique une fois par semaine dans la salle communale du Bois d'Ornex et a récemment instauré une activité périscolaire Legomindstorm avec des enfants de CM2.

- **Marc Jutin**, bénévole passionné de Meccano qui encadre cette activité périscolaire dans les deux écoles ornésiennes (deux fois par semaine).



- Pour faire partie de l'équipe de bénévoles de la commune et pour tout renseignement, contactez le service social: **Laetitia Douilliez au 07 70 00 26 04 ou par courriel: social@ornex.fr.**

L'association Loisirs d'automne organise des activités pour les aînés toute l'année, ainsi que des sorties ponctuelles. N'hésitez pas à les contacter directement pour tout renseignement.

► **Marie-Laure Cinquin**

au 04 50 40 71 31 ou 06 76 19 71 59 et par courriel: marielaure.cinquin@orange.fr.

► Restauration de mares dans le Bois d'Ornex

Dans le cadre du contrat corridor Vesancy-Versoix, la Communauté de communes du Pays de Gex (CCPG) va restaurer un plan d'eau existant sur une parcelle appartenant à la commune dans les bois d'Ornex, au lieu-dit Grand-Bois. L'objectif des travaux



est de permettre à la lumière d'accéder plus facilement à la mare et de creuser de petites sur-profondeurs afin de favoriser la conservation d'une espèce très proche de la grenouille rousse: la grenouille agile. Les travaux seront réalisés entre septembre et décembre 2018 et consisteront à couper les saules présents, créer trois mares à faible profondeur, réaliser des berges irrégulières et en pentes douces, déposer enfin des branchages.

Cette réalisation s'inscrit dans un projet plus large mené sur l'ensemble de l'espace boisé transfrontalier situé le long de la Versoix. Il s'agit de créer des habitats favorables à des espèces de batraciens malheureusement de plus en plus rares.

► « Tranquillité vacances » : un service municipal pour les Ornésiens et Ornésiennes

Vous êtes propriétaire d'une maison et vous souhaitez partir plus sereinement en vacances cet été, n'hésitez pas à prévenir la police municipale de votre départ. Pendant votre absence, la police municipale effectuera des passages réguliers afin de prévenir le risque d'infraction et de dissuader les voleurs. Si la police municipale constate une anomalie pendant votre absence, elle vous contactera.

Pour bénéficier de l'opération « Tranquillité vacances », merci de prendre rendez-vous avec la police municipale à la mairie d'Ornex (45, rue de Bėjoud - 01210 Ornex).

► Pour tout renseignement, contactez le 04 50 40 59 40. Jours et heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h (uniquement sur rendez-vous).



► Des paniers formidables et bio

Tous les vendredis, de mai à décembre, est proposée une distribution de paniers bio. Légumes et œufs frais, volailles, fruits de saison, tous les aliments distribués sont issus de l'agriculture biologique, avec une traçabilité 100% garantie et un prix équitable. Par votre abonnement, faites le choix de soutenir les circuits courts de la petite agriculture paysanne diversifiée. Deux lieux de distributions sont à votre disposition : à Ornex, à l'école des Bois (distribution participative) et au Technoparc de Saint-Genis-Pouilly (point dépôt en libre-service).



► Plus d'infos sur

www.paniersformidables.bio.

Pour les légumes, les œufs les volailles,

contactez lespaniersdemathieu@gmail.com

et pour les fruits lespaniersdececile@gmail.com.

► Une nouvelle gendarmerie pour l'Est gessien

Origine et descriptif du projet

Le bâtiment de l'actuelle gendarmerie d'Ornex est devenu trop petit, inadapté et vétuste, tant dans sa partie administrative que dans sa partie logement. Le Syndicat intercommunal à vocation multiple de l'Est gessien a donc décidé la construction d'une nouvelle caserne. La zone couverte par cette nouvelle gendarmerie reste la même qu'aujourd'hui, à savoir les communes de Ferney-Voltaire, Prévessin-Moëns, Versonnex, Sauverny et Ornex.

L'implantation des nouveaux bâtiments a fait l'objet de plusieurs hypothèses. **Différents sites ont été envisagés, avant de se fixer de manière définitive le long de la rue de Bėjoud, entre la mairie d'Ornex et l'école des bois, dans le cadre de l'aménagement du quartier de Charbonnière.**

Le projet se constitue d'un bâtiment administratif et technique (430 m²) moderne répondant à toutes les

attentes technologiques actuelles et de trois bâtiments destinés aux logements des gendarmes et de leur famille, ainsi que des places de stationnement. Le projet prévoit la construction de 27 logements. À noter que la gendarmerie actuelle n'en compte que 10. L'ensemble de la caserne sera clôturé pour répondre aux exigences de sécurité des biens et des personnes. Cette nouvelle caserne apportera un confort de vie appréciable et un environnement professionnel favorable pour les gendarmes.

Le projet, conforme au cahier des charges de l'État sur la conception du bâtiment, est porté par le SIVOM de l'Est Gessien, accompagné pour la maîtrise d'œuvre par le cabinet Novade. Il supporte l'investissement financier du projet. Le montant de la location versé par l'État pour l'occupation de l'ensemble remboursera le montant de l'emprunt contracté pour l'opération.



Le budget prévisionnel

Le montant de l'opération s'élève à 7,5 M d'euros TTC. La répartition des coûts est la suivante : 60 % pour les logements, 15 % pour le bâtiment de la gendarmerie, 10 % pour les voiries, réseaux divers et espaces verts, et 15 % pour l'acquisition du terrain.



Le calendrier

Les travaux devraient commencer à l'automne 2018 pour une durée de 18 mois. Sans imprévus ni retards, les gendarmes devraient donc investir leurs nouveaux locaux à compter du printemps 2020.



Le devenir des bâtiments actuels

Une réflexion est actuellement en cours pour la vente de l'ensemble de la caserne, au bénéfice d'un projet de requalification en logements. L'intervenant qui portera cette opération n'est pas encore choisi.

MAIRIE

45, rue de Bėjoud - 01210 Ornex

Tél. 04 50 40 59 40

mairie@ornex.fr • www.ornex.fr

- Lundi - mercredi - jeudi - vendredi: 8h30-12h et 14h-18h
- Mardi: 14h - 18h (fermée le mardi matin)

NUMÉROS D'URGENCE

15 SAMU - Urgences médicales

18 POMPIERS

Plate-forme téléphonique de Bourg-en-Bresse

112 ACCIDENT OU AGRESSION

De tous les portables sur le territoire européen

17 GENDARMERIE

Ouverture de la gendarmerie: du lundi au samedi, 8h-12h / 14h-18h; dimanche, 9h-12h / 15h-18h

SAPEURS-POMPIERS

04 50 40 66 84

Rens. administratifs du CS de Prévessin-Moëns

Services sociaux

• **ASSISTANTE SOCIALE**

Sur rendez-vous

04 50 40 73 41

• **CENTRE DE PLANIFICATION ET D'ÉDUCATION FAMILIALE**

789, avenue de Vessy - Ornex

04 50 42 89 87

Permanences: lundi 12h-14h et mardi 11h-14h

• **POINT D'ACCÈS AU DROIT**

148, rue du Commerce - 01170 Gex

04 50 41 35 86

• **CAF DE L'AIN**

0 810 25 01 10 (prix appel local) et www.caf.fr

Médical et paramédical

Infos sur www.ornex.fr

Multi-accueil

• **LA FARANDOLE**

1, avenue Voltaire - Ferney-Voltaire

04 50 56 50 87

• **LES PETITS ÉLECTRONS**

83, rue des Aculats - Prévessin-Moëns

04 50 40 08 46

• **LES P'TITS GALLOPINS** (crèche privée)

59, rue de l'Avenir - Ornex

04 50 99 94 38



La rentrée des associations

Les associations ornésiennes vous attendent pour une nouvelle saison rythmée par le sport, la danse, les arts martiaux, la relaxation, les ateliers pour les enfants et pour les aînés...

Elles proposent des cours hebdomadaires dans les différentes salles communales.

N'hésitez pas à vous inscrire pour la rentrée. Retrouvez leurs coordonnées et le planning d'occupation des salles sur [www.ornex.fr/Vivre à ornex/Associations](http://www.ornex.fr/Vivre_à_ornex/Associations).

Collecte des déchets sur la commune

- **Lundi matin**: ramassage des ordures ménagères, dépôt des conteneurs la veille au soir.
- **Mardi matin**: ramassage des conteneurs de tri sélectif pour les immeubles uniquement.

Déchetteries

• **Saint-Genis-Pouilly**: 04 50 42 09 41

• **Versonnex**: 04 50 42 74 74

Horaires d'ouverture d'été (de mars à octobre): du lundi au vendredi de 8h30 à 11h55 et de 13h30 à 17h55; le samedi de 8h30 à 17h50; le dimanche de 9h à 11h50.

Les déchetteries sont fermées les jours fériés.

• **Allô Encombrants**: 04 50 20 65 86

• **Collecte**:

AGCR - St-Genis-Pouilly: 04 50 28 20 50

Croix-Rouge - Prévessin-Moëns: 04 50 42 40 35

Emmaüs - Annemasse: 04 50 39 34 96

Que tous nos vœux de bonheur accompagnent ces nouveaux-nés et leurs familles

15/12/2017: Robin DEMIAUX

06/03/2018: Kyliann ROSSERO

06/04/2018: Arthur CROUÉ

01/05/2018: Akila BOULASSEL

Toutes nos félicitations aux mariés

05/04/2018: Ellen VAN'T SANT et Serge BASSOMPIERRE

14/04/2018: Sabine CARON et Bastien GASCARD

21/04/2018: Émilie DROMZEE et James TAYLOR

21/04/2018: Outman MAJID et Ghada JARRAR

16/06/2018: Virginie BOREL et Stefano MARTINO

N'oublions pas ceux qui nous ont quittés

13/04/2018: Martine, Dominique DESBOIS, née LECACHEUR

19/04/2018: Akouemahoh, Brice AHOUNOU

12/05/2018: Yvonne SOUSSOU

★ *Journées du patrimoine et accueil des nouveaux habitants*

VENDREDI 14 SEPTEMBRE

Le photographe Alex Petrachkov présente une conférence avec projection d'images « Aux bornes de Genève », le vendredi 14 septembre, à 18h30, salle René Lavergne. Partez à la découverte des pierres, témoins de la naissance du canton et patrimoine partagé des communes genevoises et gessiennes, entrée libre.



SAMEDI 15 SEPTEMBRE

Chœur de Gospel, soirée dansante avec repas traditionnel gessien, visite de l'église et du quartier historique vont rythmer la journée du patrimoine. Elle débutera avec **l'accueil des nouveaux habitants, le samedi 15 septembre, à 11h30, à la mairie d'Ornex, dans la salle du Conseil municipal** (si vous êtes nouvel habitant, n'hésitez pas à contacter la mairie).

Venez à la rencontre des associations qui participent à l'évènement, l'association des Mémoires Ornésiennes

(AMO) pour les visites et l'Amicale des pompiers, Loisirs d'Automne pour le repas.

- 16h : visite de l'église Saint-Brice et du cimetière (45 mn)
- 17h : mini-visite du quartier historique d'Ornex (45 mn)
- 18h : concert de Gospel dans l'église

• **19h30 : soirée guinguette, buvette et spécialités gessiennes (la buvette est ouverte à partir de 16h).**

Lors de la soirée, les résultats du concours photo « Ornex au fil des saisons » seront annoncés et les gagnants récompensés.



DIMANCHE 16 SEPTEMBRE

L'Association des Mémoires Ornésiennes (AMO) proposera une visite guidée gratuite à la découverte de « Vingt siècles d'Histoire locale ». Départ à 15h, place de l'Église, à Ornex, pour un grand tour à pied de « Jules César à Jean-François Obez », sous la conduite de Jean-Jacques Bauswein.

En Bref

► **Cérémonie de clôture Art en Campagne**

Pour clôturer la 7^e édition de l'exposition transfrontalière Art en Campagne, **rendez-vous le samedi 1^{er} septembre à 17h30, chemin de Bossy à Ornex, à côté de l'œuvre n° 23.**

► **Rentrée scolaire**

L'école des Bois et l'école de Villard accueilleront parents et enfants **le lundi 3 septembre** pour la rentrée scolaire avec le café et les croissants offerts par la municipalité à partir de 8h30.

► **Les 20 ans des Berges du Lion**

La célébration des 20 ans de la résidence des Berges du Lion, initialement annoncée pour le 8 juin dans le dernier « Ornex Infos » a été reportée

au **lundi 14 septembre.**

► **Fête de l'automne**

Samedi 13 octobre, de 14h à 18h, salle René Lavergne

Participez au concours de déguisements Halloween et découvrez les nombreuses animations pour les enfants de 14h à 18h organisées par les animateurs périscolaires. La buvette et petite restauration sera tenue par l'Amicale du personnel communal.

Ont participé à l'élaboration de ce numéro :

Isabelle GOUDET, Evelyne HUSSELSTEIN, Christopher BOLOGNESE, Laëtitia DOUILLIEZ

Crédits photographiques : Mairie d'Ornex, Espace Projet et Adela Architecte, Association Ornex and Co'z, école des Bois, Ville de Ferney-Voltaire.

Responsables de publication :

• **Directeur :** Jean-François OBEZ, Maire et Isabelle GOUDET, Directrice générale des Services.

• **Rédacteurs :** Olivier GUICHARD, 1^{er} adjoint et Mélissa GAY, chargée de communication.

